



## Audrey Boivin nommée directrice générale du Réseau provincial d'adaptation scolaire

Edmonton, le 29 avril 2015 – La Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta est heureuse d'annoncer la nomination d'Audrey Boivin à titre de directrice générale du Réseau provincial d'adaptation scolaire.

Audrey Boivin est orthophoniste depuis 10 ans. Elle travaille pour le Réseau à titre de consultante depuis 2008. En plus d'avoir complété un baccalauréat en orthophonie de l'Université de Montréal, madame Boivin a entrepris, parallèlement à sa carrière, des études universitaires de deuxième et troisième cycles. Elle détient une maîtrise professionnelle en orthophonie de l'Université de Montréal et vient tout juste de terminer un doctorat en éducation avec une concentration en orthophonie de la Nova Southeastern University de Fort Lauderdale (Floride).

Au cours de sa carrière, Audrey Boivin a fait de l'intervention, de la formation et du dépistage. Elle a, entre autres, développé des services de soutien en orthophonie, elle a fait de la formation et de la supervision d'étudiants en orthophonie et elle a travaillé auprès d'une clientèle variée provenant de différents milieux.

À titre d'orthophoniste pour le Réseau, madame Boivin a visité les écoles appartenant aux quatre conseils scolaires francophones de la province. Elle connaît bien les équipes en place et le fonctionnement du Réseau. « J'ai une bonne vision des réalités des communautés francophones en Alberta et des défis auquel fait face le Réseau », a-t-elle mentionné. Le CSCN estime que madame Boivin possède toutes les compétences recherchées pour diriger le Réseau.

Le Centre-Nord agit en tant que conseil tutelle du Réseau. « Je suis très heureux de la nomination d'Audrey. Au nom des trois autres directions générales des conseils francophones, je lui souhaite la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions », dit Henri Lemire.

### À propos du Réseau provincial d'adaptation scolaire

*Le mandat du Réseau est d'offrir des services d'évaluation, de consultation et de formation pour tout élève inscrit dans une des autorités régionales francophones de l'Alberta. Les services du Réseau appuient la programmation éducative de l'élève. Les services du Réseau sont disponibles pour les élèves ayant des besoins divers jusqu'à l'âge de 20 ans ainsi que pour des enfants ayant des besoins éducatifs sévères à partir de 2 ans et 6 mois et aussi pour les enfants ayant des besoins éducatifs légers ou moyens, à partir de 3 ans et 6 mois.*

-30-

**Source :** Henri Lemire  
Directeur général  
Conseil scolaire Centre-Nord  
780 468-6440 / 1 800 248-6886  
[hlemire@centrenord.ab.ca](mailto:hlemire@centrenord.ab.ca)